



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Selon l'art. 85 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Baeriswyl aménagement de balcon et terrasse SA, à Planfayon, au nom de Mme Carole Overney, à Broc, pour une protection contre le vent et les intempéries (non chauffée), sis sur l'article 227 RF Broc, Rue de Montsalvens 8.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**



Broc, le 17 mars 2023
Le Secrétariat communal